



Etat des lieux et perspectives de l'offre et du recours aux soins

Communauté de communes des 2 Morin





L'URPS médecins libéraux : Qui sommes-nous?

25 546 médecins libéraux en exercice en Île-de-France, dont 11 185 médecins généralistes et 14 361 médecins spécialistes

L'URPS médecins une organisation professionnelle et indépendante:

- Légitimité: Tous les 5 ans une Assemblée Générale de 80 médecins élus par l'ensemble des médecins libéraux franciliens, 40 % de participation aux dernières élections
- Professionnalisme: des élus médecins en exercice au contact quotidien du terrain et des patients
- Indépendance: Un budget basé sur les cotisations des médecins qui garantit l'indépendance de notre représentation





Partenariat ARS-URPS

URPS médecins et ARS Ile-de-France ont signé un protocole d'accord en juillet 2017 portant sur le renforcement de l'offre et de l'accès aux soins en Ile-de-France, région la plus touchée par la désertification médicale. Le protocole porte notamment sur:

- Diagnostic et animation de territoires à la demande du Maire
- Redynamisation des cabinets de groupe fragilisés
- Aide à l'investissement immobilier pour les cabinets de groupe
- Aide au déploiement du numérique dans l'exercice libéral
- Accompagnement installation des professionnels de santé

Plus de détail: www.urps-med-idf.org





Le diagnostic : un outil de partage

Mission engagée avec la Communauté de communes des 2 Morin, objectifs :

- Recenser et qualifier l'offre de soins libérales sur le territoire
- Analyser son évolution et son devenir
- Partager ce diagnostic avec les professionnels de santé et les élus
- Engager un plan d'actions aménagement du territoire et offre de soins





Le contexte général

- Des médecins en exercice qui vieillissent
- Des jeunes générations qui ne suffisent pas à assurer le renouvellement
- Des spécialités plus touchées que d'autres : médecine générale, ophtalmologie, gynécologie-obstétrique
- D'autres professions qui subissent aussi des pénuries (dentistes, kiné, orthophonistes)
- Une répartition hétérogène
- Une demande de soins en augmentation et plus exigeante en termes de qualité et de disponibilité





Le constat en devenir

<u>Une modification de l'exercice : des jeunes générations plus attentives à :</u>

- La qualité de vie professionnelle
 - Une pratique plus collective et plus organisée
 - Moins intense (durée et horaires de travail)
 - Libérant du temps pour la formation et activités non curatives (réseaux de soins, prévention, éducation pour la santé...)
- La qualité de vie familiale
 - Carrière du conjoint
 - Scolarité des enfants
 - Vie personnelle







Construire un nouveau mode d'exercice cohérent avec :

- L'intérêt politique des villes engagées
- Une logique de territoire et de proximité
- Les exigences accrues de l'exercice médical
- La demande des patients dans un contexte d'offre de soins en pénurie.





Le territoire

- La Communauté de Communes des 2 Morin compte près de 27 000 habitants et rassemble aujourd'hui 31 communes
- Située aux confins de l'Ile-de-France et de la région Grand-Est, elle occupe une position de carrefour et bénéficie de nombreuses influences.



Carte de la Communauté de Communes des 2 Morin





LES SOINS EN LIBERAL DANS LA CC2M





Consommation

Parmi les habitants de la CC2M, 22 043 patients ont consommé un acte de médecine générale en 2016. En moyenne, ils ont 4,1 fois recours à un médecin généraliste dans l'année contre 3,8 fois en moyenne nationale. Parmi eux :

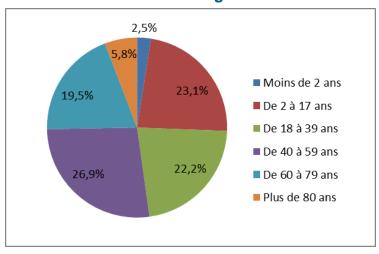
- 18 % en ALD (Affection Longue Durée) contre 16,3 % au niveau national
- 5 % bénéficiaires de la CMU contre 3,1 au niveau national

Au total, les habitants de la CC2M ont consommé 90 552 actes de médecine générale, quand les médecins de la CC2M n'ont en produit que 61 533 (2016).

56% des soins de médecine générale reçus par les habitants de la CC2M ont été produits par des médecins hors de la CC2M (Coulommiers, La Fertésous-Jouarre, Montmirail...).

A l'inverse une part des soins produits par les médecins de la CC2M a été dispensé à des personnes qui n'y réside pas.

Age des patients habitants la CC2M ayant eu recours à un médecin généraliste en 2016.









Les professionnels de santé

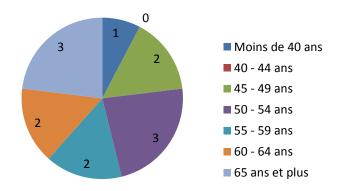


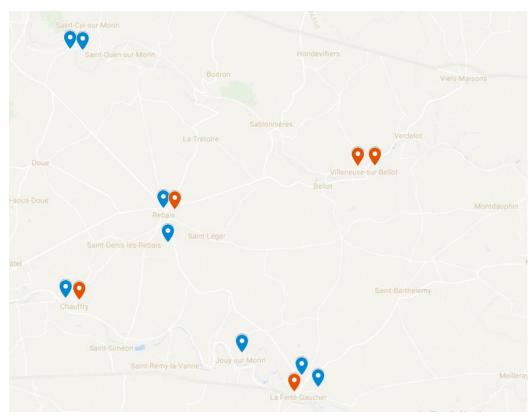


Médecins généralistes

13 médecins généralistes fin 2016 (médecins traitants) sur la communauté de commune des 2 Morin, soit une densité ramenée à 4,9 médecins pour 10 000 habitants (contre 6,4 pour le département et 7,2 pour la région)

- 38 % ont plus de 60 ans
- 85 % sont des hommes
- 46 % en secteur 1
- Aucun spécialiste



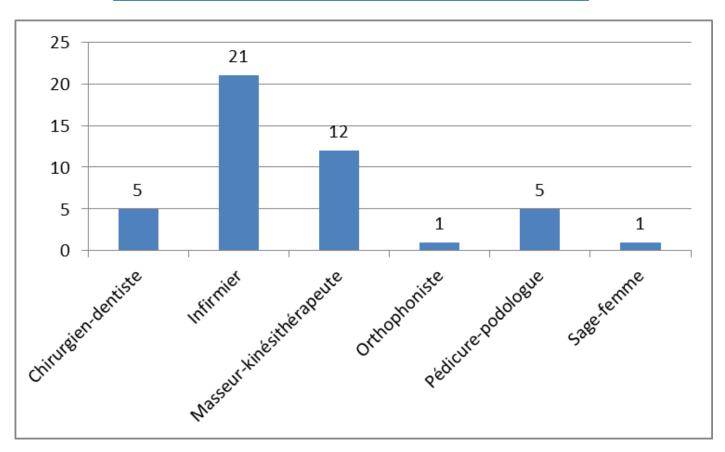






Les professionnels de santé non médecins

45 professionnels de santé non médecins







Départs et installations

<u>Depuis 2010:</u>

- 1 médecin généraliste s'est installé dans la CC2M, 7 médecins généralistes ont quitté la CC2M
- 1 dentiste s'est installé dans la CC2M, 1 dentiste à quitté la CC2M
- 9 infirmiers se sont installés dans la CC2M, 9 infirmiers ont quitté la CC2M,
- 5 masseurs-kinésithérapeutes se sont installés dans la CC2M, aucun masseur-kinésithérapeute n'a quitté la CC2M
- Aucun orthophoniste ne s'est installé dans la CC2M, 2 orthophonistes ont quitté la CC2M
- 3 podologues se sont installés dans la CC2M, 2 podologues ont quitté la CC2M





Enquête

« Offre et recours aux soins dans la CC2M »







- Questionnaire envoyé le 2 février 2018 auprès de tous les professionnels de santé de la Communauté de Commune des 2 Morins
- Au 11 Avril 2018, 11 questionnaires ont été renseigné, soit un taux de retour de 18,9 %
 - 4 médecins généralistes, soit 30 % des effectifs médecins
 - 1 chirurgien-dentiste
 - 1 infirmier
 - 2 masseurs-kinésithérapeutes
 - 2 pédicures-podologues
 - 1 sage-femme
- Des entretiens téléphoniques qualitatifs conduits avec une dizaine de professionnels (médecins, kinésithérapeutes, podologues)





Les grandes tendances

- Les médecins ne peuvent accepter de nouveaux patients que de manière exceptionnelle. Les délais de prise de rendez-vous peuvent atteindre un mois en médecine, entre 15 jours et un mois en kinésithérapie, environ 15 jours pour les chirurgiens-dentistes.
- La plupart des professions ne parviennent pas à recruter de remplaçants ou de collaborateurs (médecins, kinésithérapeutes, dentistes, orthophonistes)
- La densité infirmière est en revanche élevée.





Les grandes tendances

- Une crise médicale avérée et confirmée par tous les professionnels, en premier lieu par les médecins eux-mêmes.
- Plusieurs professionnels pointent le manque de kinésithérapeutes (y compris certains kinésithérapeutes eux-mêmes), mais aussi d'orthophonistes
- Le ressenti de la majorité des professionnels que les initiatives n'ont pas été prises à temps, voire pour beaucoup qu'il est trop tard, un grand nombre de médecins étant d'ores et déjà partis sans être remplacés. Les professionnels sont majoritairement pessimistes sur la possibilité de redresser la situation, notamment les médecins.





Dans la partie nord :

- un seul médecin omnipraticien qui pourrait envisager un regroupement, mais n'a pas le temps et l'énergie de s'investir dans le montage, et qui s'interroge aussi sur son maintien.
- Une demande de constituer une structure attractive pour faciliter l'implantation des jeunes médecins dans la partie nord :
 - Une structure de groupe qui soit facilement accessible (proximité d'une gare)
 - Une solution de logement pour les internes ou les remplaçants.
- Une attention est demandée sur le cadre de vie (services, loisirs, etc.)





Les enjeux pour le territoire

L'ACCES AUX SOINS DANS L'AVENIR





Les aides individuelles à l'installation

Le territoire de la CC2M est majoritairement reconnu en « zone d'intervention prioritaire » par l'ARS. Les médecins s'installant peuvent prétendre :

- Aux aides conventionnelles de l'Assurance Maladie, notamment le Contrat d'Aide à l'Installation Médecin (CAIM) : aide directe de 50 000 euros sur 2 ans
- Aux aides à l'installation du Conseil régional : prise en charge de 50 % des dépenses d'équipement dans la limite de 15 000 € d'aide
- Aux contrats d'aide à l'installation de l'Agence Régionale de Santé (PTMA, PTMG) : garantie de revenu au démarrage de l'activité et amélioration de la couverture maladie et maternité
- A un accompagnement personnalisé à l'installation (démarches, dossiers d'aide, etc.) par l'URPS, en permanence ou en suivi individuel.





Les outils de promotion du territoire

Des outils sont mobilisables ou en construction pour faire connaître le territoire à de jeunes médecins :

- Les annonces du site « Soigner en Ile-de-France »
 - Annonces d'installation
 - Annonces de remplacement
 - Possibilité de réalisation d'une vidéo
- La promotion auprès des internes par l'URPS
 - Possibilité de promotion du territoire auprès des internes des 3 dernières années ayant exprimé une intention d'installation en Seine-et-Marne
- Organisation ARS / URPS de journées semestrielles de promotion auprès des internes
 - Information sur les opportunités d'installation en Seine-et-Marne auprès des internes en formation libérale ou hospitalière en Seine-et-Marne : 2 à 300 internes par an





Les appuis externes à explorer

Pistes à explorer sous réserve d'accord des partenaires :

- La maison de santé universitaire de Coulommiers
 - Possibilité de faire découvrir les structures de la CC2M aux internes et remplaçants ?
- L'expérimentation d'un poste mixte hospitalier / médecine de ville avec le Groupe Hospitalier Est Francilien (Marne-la-Vallée / Meaux / Coulommiers) dans le cadre des annonces ministérielles
 - A confirmer avec la GHEF





Les structures d'exercice collectif

Les jeunes professionnels souhaitent très majoritairement exercer dans des structures de groupes, regroupant plusieurs médecins et éventuellement des paramédicaux.

- Faire aboutir le projet de structure de groupe de La Ferté-Gaucher
 - Accompagnement sur les aspects technique
 - Complément de financement immobilier au titre du protocole ARS URPS
- Soutenir le micro-projet privé de Rebais
 - 3 professionnels de santé du territoire (médecin ostéopathe, kinésithérapeute et pédicurepodologue) qui ont acheté un terrain à Rebais pour construire leur locaux, en aménageant un cabinet supplémentaire pour un éventuel médecin généraliste
 - Soutenir le projet en termes d'urbanisme, de stationnement, d'accompagnement technique, etc.
 - Le cas échéant, examiner la possibilité d'une aide immobilière (protocole ARS URPS)





Les structures d'exercice collectif

Etudier la faisabilité d'une structure de groupe « nord »

Un médecin (Dr LECOQ) et un dentiste potentiellement intéressés, mais avec des attentes claires (forte accessibilité en transports, capacité d'hébergement de jeunes professionnels).

- Un intérêt fort à impliquer ces professionnels dans la conception du projet :
 - Pour maintenir le Dr LECOQ sur le territoire
 - Pour constituer un noyau de professionnels plus susceptibles de convaincre de jeunes médecins qu'une structure vide.
- Concevoir le projet avec ces professionnels, sans a priori sur le site ou les modalités
- Accompagnement technique possible par l'URPS pour la conduite du projet (montage juridique, programme architectural, dossiers de financements, etc.)
- Différents financeurs qui peuvent être mobilisés sous conditions en fonction de la nature du projet :
 - ARS : jusqu'à 250 000 €
 - Etat

- Département
- Région, jusqu'à 300 000 €





Les enjeux pour le territoire

DISCUSSION